gouvernement, 8 représentants des employeurs et 8 représentants des ouvriers, est responsable de l'administration de l'Organisation et a charge directe de l'Office International du Travail. L'Office recueille et publie des renseignements et agit à titre de secrétariat de la Conférence.

L'Office est habituellement établi à Génève, mais à cause de la guerre il a été temporairement transporté à Montréal à l'invitation du Gouvernement canadien. La guerre a également eu pour résultat la suspension des assemblées annuelles de la Conférence et des assemblées trimestrielles du Conseil de Direction. Une session spéciale de la Conférence a cependant été tenue à l'automne de 1941 à New-York et Washington. De plus, la Commission Maritime Conjointe, créée par le Conseil de Direction en 1920, a tenu sa douzième session en juin 1942, et l'Office a convoqué plusieurs assemblées entre des représentants du Canada et des Etats-Unis pour étudier les problèmes de la main-d'œuvre, et il a considérablement aidé à l'organisation et au travail de la première conférence interaméricaine sur la sécurité sociale, tenue en septembre 1942 à Santiago, Chili. Le Conseil de Direction s'est réuni deux fois depuis le début des hostilités et, entre les réunions, le travail a été fait par un Comité d'urgence formé en février 1939 et reconstitué en novembre 1941.

La Conférence annuelle a adopté 67 projets d'accord et 66 recommandations. Les sujets auxquels se rapportent ces projets et ces recommandations de même que l'attitude du Canada à l'égard des projets et recommandations sont indiqués à la p. 698 de l'Annuaire de 1941.

Section 7.—Accidents du travail et indemnisation des accidentés

Sous-section 1.-Accidents mortels du travail

Le Ministère du Travail collige les statistiques des accidents mortels du travail depuis 1903. Il les obtient des commissions provinciales des accidents du travail, de la Commission des Chemins de Fer du Canada et de diverses autres sources administratives et correspondances officielles et dans les journaux.

Industrie	Nombre d'accidents mortels				Pourcentage d'accidents mortels			
	1940	1941	1942	19431	1940	1941	1942	19431
Agriculture	127	144	107	99	10.5	9.3	7.0	7.0
Abatage du bois	177	178	170	147	14.7	11.5	11.2	10 - 4
Pêche et piégeage Mines, usines d'affinage des métaux	34	24	34	49	2.8	1.5	2.2	3.5
non ferreux et carrières	175	262	199	207	14.5	16.9	13-1	14.7
Manufactures	144	263	315	298	11.9	16-9	20.7	21.1
Construction	173	176	227	146	14.3	11.3	15.0	10.3
Energie et éclairage électriques	25	30	21	16	2.1	1.9	1.4	1.1
Transports et utilités publiques	236	317	318	315	19.5	20 · 4	20.9	22.3
Commerce	51	65	44	58	4.2	4 .2	2.9	4.1
Service	65	93	84	76	5.4	6.0	5.5	5.4
Diverses	1	1	1	1	0.1	0.1	0-1	0.1
Totaux	1.208	1 553	1 520	1 412	100.0	100.0	100.0	100.0

13.—Accidents mortels du travail, par industrie, 1940-43

Accidents mortels selon la cause.—Il ressort d'un classement selon la cause des accidents mortels en 1943 que les plus nombreux, 489, sont dus à "des trains, véhicules, etc. en mouvement". Tous les accidents dus aux wagons ou aux locomotives, y compris les wagonnets de mine et de carrière, aux automobiles et autres

¹ Chiffres sujets à revision.